



UN FOISONNEMENT D'INITIATIVES ET D'IDÉES EN UN AN

Un an, presque jour pour jour, après la signature de la charte d'engagement Entreprises-Universités lancée par le groupe d'informations spécialisées AEF, 16 présidents d'universités et d'entreprises font savoir publiquement les actions engagées en faveur de leur rapprochement.

Depuis mars 2013, cette démarche conjointe a donné lieu à un foisonnement d'initiatives et d'idées nouvelles, aux quatre coins de France. Toutes visent à apporter une contribution concrète à la conviction de chacun que « **l'Université est un partenaire stratégique de l'Entreprise et l'Entreprise est un partenaire stratégique de l'Université** », qui se développe en trois axes :

- 1. Favoriser le recrutement universitaire sur des postes à haut potentiel.*
- 2. Améliorer la lisibilité croisée des universités et des entreprises.*
- 3. Améliorer la connaissance réciproque du fonctionnement de l'Entreprise et de l'Université.*

POINT PRESSE Les membres signataires de cette Charte Universités & Entreprises se réunissent et vous donnent rendez-vous, lors d'un point presse organisé aux Rencontres Universités - Entreprises (Palais des Congrès, Paris), pour vous présenter le détail de leurs actions et leurs résultats.

C'est aussi l'occasion, pour les signataires, d'accueillir six nouveaux membres :

Jean Louis BANCEL, président du Crédit coopératif

Antoine FRÉROT, Président de Veolia

Bernard GAINNIER, président de PWC France-Afrique

Jean-François BALAUDÉ, président de Paris Ouest Nanterre La Défense

François GERMINET, président de l'UCP, université de Cergy-Pontoise

Barthélémy JOBERT, président de Université Paris Sorbonne

Jean-Louis BANCEL et Jean-François BALAUDÉ signeront solennellement le 21 mars, un accord de partenariat emblématique, lors de ce point presse.

RAPPEL DES DIX PRÉSIDENTS SIGNATAIRES LE 27 MARS 2013

Entreprises

Jean-Paul BAILLY, Groupe La Poste

Jean-Paul HERTEMAN, Groupe Safran

Xavier FONTANET, ancien président d'Essilor

Christian NIBOUREL, Accenture France

Jean-Marie SANDER, Crédit Agricole S.A.

Universités

Marie-France BARTHET, université de Toulouse

Alain BERETZ, université de Strasbourg

Yvon BERLAND, Aix-Marseille Université

Jean-Luc HITTINGER, université Paris-Est Créteil

Jean-Loup SALZMANN, université Paris 13

CONTACT :

Anne-Claire OMONT

Responsable communication des événements

01 53 10 41 04 - 06 66 34 32 21

anne-claire.omont@aef.info

Charte

**Universités
& Entreprises**



UN FOISONNEMENT D'INITIATIVES ET D'IDÉES EN UN AN

Six nouveaux signataires ont rejoint cette année la charte d'engagement Universités & Entreprises, déjà signée par dix présidents de groupes et d'universités en mars 2013, sous l'égide d'AEF. Comme leurs prédécesseurs, les nouveaux membres affirment leur volonté de mettre en place des actions concrètes en faveur du rapprochement Universités-Entreprises. Retour sur une année de rapprochement mutuel, marquée par la mise en place, de part et d'autre, de nombreuses bonnes pratiques.

Six nouveaux signataires ont rejoint, le 21 janvier 2014, la charte d'engagement Universités & Entreprises lancée en mars 2013 par AEF.

Jean Louis BANCEL, président du Crédit coopératif

Antoine FRÉROT, président de Véolia

Bernard GAINNIER, président de PWC France-Afrique

Jean-François BALAUDÉ, président de Paris Ouest – Nanterre La Défense

François GERMINET, président de l'UCP, université de Cergy-Pontoise

Barthélémy JOBERT, président de Université Paris Sorbonne

Ces six nouveaux membres proclament le credo de leurs dix prédécesseurs : « *L'Université est un partenaire stratégique de l'Entreprise et l'Entreprise est un partenaire stratégique de l'Université* ». Credo illustré en image par Jean-Paul Herteman, président du Groupe Safran : « *En tant qu'ancien chercheur en matériaux, je crois à la force de l'alliage entre entreprises et universités.* » ou par François Germinet, président de l'UCP (Université de Cergy-Pontoise) « *L'université se pense vraiment comme partenaire du développement des entreprises, de leur image, de leurs besoins (via les formations initiale et continue), ainsi que de l'avenir et des emplois qui seront créés dans quinze ou vingt ans (via la recherche partenariale)* ».

Des affirmations qui tranchent avec l'idée reçue de longue date, notamment dans les milieux économiques, selon laquelle les bancs de l'université accueilleraient plutôt des têtes bien pleines que bien

faites, avec un mode d'enseignement trop éloigné des réalités et des problématiques des entreprises. Cinq ans après la loi sur l'autonomie des universités, l'accord inédit signé le 27 mars 2013 et renforcé un an plus tard, est venu rappeler que l'insertion professionnelle est l'une des six missions de l'université. Les partenaires entendent aussi apporter une contribution concrète au point 6 du Pacte national pour la Croissance, la Compétitivité et l'Emploi, selon lequel « *la formation, l'enseignement supérieur et la recherche sont des leviers de compétitivité futurs* »¹, qui ne pourront être activés sans une interpénétration durable entre Université et Entreprise.

Un foisonnement d'initiatives

Depuis un an, cette collaboration inédite a donné lieu à un foisonnement d'initiatives et d'idées nouvelles aux quatre coins de France. Autant de bonnes pratiques portant chacune sur l'un des trois axes de développement de la charte.

Premier engagement : favoriser le recrutement universitaire sur des postes à haut potentiel.

A été noté un accroissement significatif du taux de candidats issus de l'université dans certains grands groupes, comme Crédit Agricole SA ou Accenture France. « *Parmi les trois engagements de la charte, le plus important pour nous est d'intégrer plus d'universitaires dans les filières d'élite qui génèrent des talents et de futurs dirigeants. Nos nouveaux processus de recrutement, plus sélectifs mais plus ouverts, permettent de donner toutes leurs chances aux diplômés du monde universitaire.* », note Jean-Marie Sander, président du Crédit Agricole SA. Chez Accenture, ont été mis en place des comités de pilotage permettant le suivi de la représentativité des profils universitaires dans les sessions de recrutement. Mais aussi des coachings des candidats universitaires, avec un suivi resserré de leurs carrières. Par ailleurs, le développement des formations en alternance est largement encouragé, tant du côté des universités que des entreprises. Les universités se lancent, avec succès dans des forums « *Speed recruit* » (UCP, AMU...). Et pour toutes, un même combat en faveur d'une meilleure reconnaissance des doctorants. « *Docteurs et doctorants, professionnels de la recherche, sont la marque de fabrique de l'Université. La reconnaissance du doctorat en tant que première initiation à la vie professionnelle est un point sur lequel nous nous sommes tous mobilisés.* », déclare Jean-Loup Salzmans, président de l'université Paris XIII, et président de la Conférence des Présidents d'Universités (CPU). Les initiatives foisonnent dans toutes les universités pour mettre en contact doctorants et représentants du monde de l'entreprise : doctoriales, campagnes de promotion auprès des entreprises, séminaires... Mais sur ce point, il semble qu'il y ait encore du chemin à faire pour que les entreprises accélèrent leur recrutement de doctorants.

Deuxième engagement : améliorer la lisibilité croisée de l'Université & de l'Entreprise.

Les temps de rencontres entre cadres dirigeants d'entreprises et dirigeants d'universités / enseignants-chercheurs ont été multipliés. Des cartographies de master 2 ont été construites de manière conjointe chez Accenture, voire des diplômes (à l'instar de Master spécialité management et ingénierie des services à l'environnement, commun à l'UCP et Veolia Environnement). La création de réseaux d'anciens diplômés universitaires (notamment de doctorants) a été soutenue et amplifiée (Université de Toulouse, Paris 13, Université de Strasbourg, Accenture France...), tandis qu'a été constituée une base de données à l'ampleur inédite sur les formations et les débouchés (Paris 13) à destination de tous les publics de l'université, entreprises, salariés, étudiants. En parallèle, a été encouragée la création de vice-présidents chargés des relations entreprises en universités et la désignation de chargés des relations avec l'Université au sein des DRH.

¹ « *Offrir aux jeunes et aux salariés des formations tournées vers l'emploi et l'avenir.* »

Troisième engagement : améliorer la connaissance réciproque du fonctionnement de l'Entreprise & de l'Université.

Dans cette optique, la création à l'université de modules de connaissance de l'entreprise est encouragée tout comme le développement de l'entrepreneuriat pour toutes les universités signataires de la Charte, en particulier vis-à-vis des doctorants (PRES de Toulouse). Ce travail se fait en lien avec les acteurs du territoire, comme à Créteil où, sous l'impulsion de l'Université Paris-Est (UPEC), est créée une Maison de l'Entrepreneuriat. Les rencontres dirigeants – étudiants (Safran, Accenture...) se multiplient, encouragées par la mise en place de réseaux d'ambassadeurs d'entreprises (Safran) ou l'extension des réseaux de relations écoles aux universités (La Poste). Cette meilleure connaissance mutuelle passe aussi par la multiplication d'évènements importants visant à rapprocher les deux mondes : « 24 ou 36 h chrono de l'entrepreneuriat » (AMU, Paris 13) ; « Ma thèse en 180 secondes » (Paris Sorbonne, UCP...), ou encore des prix visant à créer du lien entre entreprises et universités (Crédit agricole SA).

La recherche-innovation, piste phare de réflexion pour 2014

Des avancées sans cesse en progrès, puisque le 21 mars, les présidents Bancel (Crédit coopératif), et Balaudé (Paris Ouest - Nanterre La Défense), vont signer un accord de partenariat emblématique dont le contenu sera dévoilé au cours d'un point presse (**vendredi 21 mars 12h00**) au sein des RUE.

Les pistes de réflexion s'annoncent encore vastes. Après une année 2013 consacrée aux enjeux de formation-insertion, 2014 ouvre le deuxième grand pan de coopération entre entreprises et universités : la recherche innovation. Sur ces questions comme sur toutes les autres, les débats restent ouverts.

Tous les présidents d'universités et d'entreprises désireux de s'investir en faveur des trois grands objectifs de rapprochement mutuels et d'élargir la liste des bonnes pratiques déjà engagées sont invités à rejoindre la liste des signataires de cette belle démarche de co-ouverture.

Pour un partenariat gagnant-gagnant en faveur de l'insertion des jeunes diplômés.

ZOOM SUR LES INITIATIVES DES DIX PREMIERS SIGNATAIRES

Retour sur les réalisations et bonnes pratiques portées depuis un an par les pionniers de cet engagement inédit à rapprocher universités et entreprises...

COTÉ UNIVERSITÉS



UNIVERSITÉ DE TOULOUSE Marie-France BARTHET, présidente

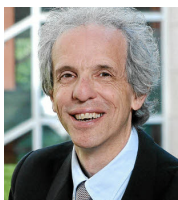
« Depuis septembre 2013, nous avons mis en place une série d'actions spécifiques pour resserrer les liens entre entreprises et docteurs. En effet, à l'heure actuelle, une bonne partie de ces derniers n'y sont pas employés au niveau adéquat, mais plutôt comme des masters ou des ingénieurs : la capacité d'innovation dont ils sont porteurs n'est pas exploitée. Nous espérons commencer à voir le profit de toutes ces actions d'ici un an ou deux. »

« Une palette d'actions pour favoriser l'insertion des docteurs dans les entreprises. »

ACTIONS

> Organisation de **campagnes de promotion des doctorats** auprès des entreprises et des PME-PMI innovantes de la région, comme les **doctoriales**, une semaine de séminaire visant à sensibiliser les doctorants à l'esprit d'entreprise à travers la création d'un projet innovant, au sein de groupes projets pluridisciplinaires.

> Développement d'un **axe spécifique Entrepreneuriat** au sein du catalogue de formation commun aux 15 écoles doctorales de l'UDT.



UNIVERSITÉ DE STRASBOURG Alain BERETZ, président

« Les fondations, en dehors de nous amener des deniers de financement certainement nécessaires, ont permis une meilleure connaissance mutuelle entre universités et monde de l'entreprise. A partir de cette connaissance mutuelle, il est possible de progresser sur les questions fondamentales. »

« Les fondations ont permis une meilleure connaissance mutuelle entre universités et entreprises. »

ACTIONS

> Pour les étudiants en fin de cursus, organisation annuelle, par le BAIP de l'université, de « **Prêts pour l'emploi** », manifestation de préparation au monde du travail, sur six semaines.

> Mise en place du service de **relations avec les alumni**.



UNIVERSITÉ PARIS 13 Jean-Loup SALZMANN, président

« Docteurs et doctorants, professionnels de la recherche, sont la marque de fabrique de l'Université. La reconnaissance du doctorat en tant que première initiation à la vie professionnelle est un point sur lequel nous nous sommes tous mobilisés. »

« Notre combat : faire reconnaître le doctorat comme véritable initiation à la vie professionnelle. »

ACTIONS

> Constitution, au 1^{er} septembre 2014, d'un **entrepôt de données unique**, avec un moteur de recherche permettant aux utilisateurs de retrouver une formation et des débouchés en fonction de leurs besoins propres : futurs étudiants, adultes en reprise d'études, entreprises...

> Participation des écoles doctorales de Paris 13, dans le cadre de La Communauté d'universités et d'établissements Sorbonne Paris Cité, au **centre de formation des doctorants pour l'insertion professionnelle**.

ZOOM SUR LES INITIATIVES DES DIX PREMIERS SIGNATAIRES



AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ (AMU)

Yvon BERLAND, président

« L'université doit former, de manière généraliste, des étudiants pour qu'ils aient un socle de connaissances important, quelle que soit leur discipline. Mais cette formation ne doit pas être opposée au souci d'apporter des compétences leur permettant de s'insérer correctement dans la vie socio-économique. Depuis le début 2013, nous avons noué un certain nombre de partenariats avec de grandes entreprises, nous le ferons ensuite avec des PME. Parmi les bénéfices observables pour les étudiants, on compte la facilitation des stages. Or, on sait très bien que ceux-ci constituent déjà, à terme, un pied dans l'entreprise. »

« Des partenariats diversifiés, des stages facilités »

ACTIONS

> Création, en 2013, d'un jeu « **Les 36 h chrono de l'entrepreneuriat** » qui a réuni 23 équipes pluridisciplinaires et pluri-niveaux - du L1 au doctorat – dont sont sortis 23 projets de création d'entreprise, sous l'égide de 25 coaches, chefs et cadres d'entreprises, 15 enseignants chercheurs...

> Egalement en 2013, **Semaine AMU/entreprises** (avec 120 représentants des mondes socioéconomique, universitaire et de la recherche), comportant notamment un forum Stages et emploi, des tables rondes thématiques, la signature d'accords cadres (Capgemini, EDF) et une journée. recherche innovation et compétitivité.



UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL

Luc HITTINGER, président

« En tant qu'universités, nous nous devons, pour ce qui concerne nos liens avec les entreprises, d'avoir la double vision du territoire et de l'Europe. Il est également important de pouvoir se servir de relais publics et politiques. »

« Pour réussir, cultiver la double vision territoriale et européenne. »

ACTIONS

> **Travail en lien avec le territoire** de l'Est francilien, en particulier avec le Conseil général et la Communauté d'agglomération de Créteil, ainsi que la Région et des entreprises, pour structurer une **maison de l'entrepreneuriat** sur laquelle l'université avait postulé dans le

cadre du PIA (programme d'investissement d'avenir).

> **Développement de l'innovation**, en lien direct avec la Région Île-de-France, notamment à des fins de financement.

COTÉ ENTREPRISES



GROUPE LA POSTE

Dominique BAILLY,
 Directeur performance et prospective RH

« Depuis la signature de la Charte, le Groupe La Poste s'est attaché à développer ses relations avec les universités en parallèle de ses actions avec les autres établissements, pour améliorer le recrutement de jeunes diplômés issus de l'Université niveau BAC+5. »

« Le Groupe La Poste a largement développé ses relations avec les universités franciliennes »

ACTIONS

> **Extension des actions du Groupe à plusieurs universités de Paris et sa région** (Marne La Vallée, Nanterre La Défense, Cergy Pontoise, ESILV - Léonard de Vinci, la Défense, Celsa - Paris Sorbonne, Paris Dauphine,

IAE Créteil, Science Po Paris)

> **Redéploiement de la taxe d'apprentissage** vers les universités.

ZOOM SUR LES INITIATIVES DES DIX PREMIERS SIGNATAIRES



GROUPE SAFRAN

Jean-Paul HERTEMAN, président

« En tant qu'ancien chercheur en matériaux, je crois à la force de l'alliage. C'est pourquoi, entre notre "start-up" de 70 000 personnes et le monde universitaire, les progrès se font pas-à-pas. Nous devrions, cette année encore, être sur des rythmes de recrutement en France de 2 000 à 2 500 personnes, dont 10% d'universitaires – nous avons déjà dans nos effectifs 450 docteurs et 150 doctorants - ce qui va dans le sens de la diversité. Un investissement qui demande du suivi mais qui, j'en suis sûr, aura un retour. »

« Je crois à la force de l'alliage avec des progrès qui se font pas-à-pas »

ACTIONS

> **Actions menées auprès des étudiants issus de différentes universités** : UPMC, Orsay-Paris 11 et Paul-Sabatier - Toulouse 3 avec pour objectif d'améliorer la connaissance de l'entreprise par les étudiants et faciliter leur insertion professionnelle : conférences métiers (pour étudiants de L3 et M1), ateliers RH (M1 et M2,

conférences sur l'innovation (M2).

> **Mise en place d'un réseau d'ambassadeurs** Safran auprès des 3 Universités cibles avec une double mission : faire connaître le Groupe et ses métiers aux étudiants universitaires et faire connaître les formations de ces Universités au sein du Groupe.



ACCENTURE

Philippe COHEN, Directeur de l'activité SIRH

« Nous sommes convaincus de l'importance de la diversité dans les métiers du conseil. D'où la démarche volontariste initiée et portée par Accenture pour recruter davantage d'universitaires avec un réel succès :

- Le recrutement d'universitaires jeunes diplômés / stages / apprentis dans les métiers du conseil en 2013 a plus que doublé en un an.
- L'élaboration d'une cartographie des Masters à cibler pour recruter dans les métiers du conseil et du numérique, a permis d'améliorer la lisibilité des formations proposées par les universités. »

« Une démarche volontariste pour augmenter la part des recrutements universitaires »

ACTIONS

> Le **recrutement d'universitaires** jeunes diplômés / stages / apprentis dans les métiers du conseil en 2013 a plus que doublé en un an.

> L'élaboration d'une **cartographie des Masters à cibler** pour recruter dans les métiers du conseil et du numérique, a permis d'améliorer la lisibilité des formations proposées par les universités.



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Jean-Marie SANDER, président

« Parmi les trois engagements de la charte, le plus important pour nous est d'intégrer plus d'universitaires dans les filières d'élite qui génèrent des talents et de futurs dirigeants. Nos nouveaux processus de recrutement, plus sélectifs mais plus ouverts, permettent de donner toutes leurs chances aux diplômés du monde universitaire. »

« Des process de recrutement visant davantage l'excellence, une part d'universitaires accrue »

ACTIONS

> - Depuis 2013, le groupe Crédit Agricole a **modifié le processus de recrutement**, notamment pour le concours de l'Inspection générale, un des corps d'élite du corps bancaire, en y intégrant une première étape de sélection avant lecture CV, sur la base de tests cognitifs en ligne. Ce qui a amené le groupe à passer d'un peu

moins de 20% de jeunes issus du monde universitaire à plus de 30% pour l'Inspection générale

> Le groupe promeut l'**alternance**, au sein de laquelle l'Université est le premier vivier de recrutement du groupe.

SIX NOUVEAUX SIGNATAIRES, POUR DE NOUVEAUX DÉFIS

Depuis début 2014, la charte d'engagement mutuel Universités & Entreprises s'est enrichie de la signature de six nouveaux membres. Détail des motivations et des engagements de chacun.



**UNIVERSITÉ PARIS OUEST
NANTERRE LA DÉFENSE**
Jean-François BALAUDÉ, président

« L'université de Nanterre a commencé il y a un an à véritablement s'engager dans les enjeux de l'économie sociale et solidaire, aux plans de l'enseignement comme de la recherche. Avec une réflexion approfondie sur les incidences de ce domaine en termes d'emploi. Dans cette perspective, c'est tout naturellement que le rapprochement s'est fait avec le Crédit coopératif, et nous avons d'ores et déjà une idée assez précise de ce que nous allons pouvoir faire ensemble. De surcroît, nous sommes proches voisins à Nanterre, et nous avons donc aussi l'avantage d'une belle cohérence territoriale. Dans un an, je suis convaincu que nous aurons accompli un chemin important. »

« Avec le Crédit
Coopératif, une vraie
cohérence »



CRÉDIT COOPÉRATIF
Jean Louis BANCEL, président

« Je suis honoré de rejoindre ce projet. Le Crédit coopératif a fait le choix de d'intensifier son intervention au profit du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche depuis 2005, avant même la Loi LRU. Nous considérons que notre mission est aussi de faire connaître à nos partenaires de l'ESS tout ce qu'il y a à faire avec le monde universitaire, et en particulier avec l'université de Nanterre, ville où est situé notre siège social. De manière générale, le monde universitaire bouge très positivement dans le secteur de l'ESS, si l'on excepte quelques nécessités de clarification sur les diplômes et les formations et notamment dans sa capacité d'innovation sociale, un point que j'essaie de porter, car l'innovation dans notre pays n'est pas que technologique. »

« Le monde universitaire
bouge très positivement en
matière d'économie sociale
et solidaire »

ACTIONS

**Le détail des actions engagées par le Crédit Coopératif
et l'université Paris Ouest Nanterre La Défense
seront dévoilées le 21 mars à 12h00 au cours d'un point presse
au Palais des Congrès, Porte Maillot,
dans le cadre des Rencontres Universités-Entreprises.**

SIX NOUVEAUX SIGNATAIRES, POUR DE NOUVEAUX DÉFIS



UNIVERSITÉ PARIS SORBONNE
Pascal AQUIEN, Vice-Président

« Les compétences acquises par les docteurs sont de vraies compétences professionnelles. D'ailleurs, monter une entreprise et faire un doctorat sont deux aventures très semblables : on ne sait pas exactement où l'on va, on construit une argumentation, on aboutit à quelque chose. De surcroît, le docteur a une culture, un savoir-faire, une capacité de conceptualisation et d'écriture extrêmement utiles pour le monde de l'entreprise. »

« Monter une entreprise et faire un doctorat sont deux aventures très semblables »

ACTIONS

> Dans le cadre de Sorbonne Universités, Paris Sorbonne travaille sur la **mutualisation des formations doctorales** et l'insertion professionnelle : mise en place d'un collège doctoral Sorbonne Universités, informations

sur les bourses CIFRE, création d'un réseau commun de docteurs avec l'UTC de Compiègne, le Museum d'Histoire Naturelle, l'UPMC et l'INSEAD. Nous travaillons également avec le Collège des Ingénieurs pour insérer



PWC FRANCE AFRIQUE
Bernard GAINNIER, président

« Depuis longtemps, quelque 20% de nos recrutements France, se font au sein des universités. Je crois qu'il est absolument essentiel que l'université soit au cœur des entreprises. Elle a beaucoup à apporter parce qu'elle porte une vision nécessairement différente de celle des grandes écoles, de par la nature même et de par les modalités de l'enseignement qui y est dispensé. J'appelle les présidents d'universités à donner confiance à leurs étudiants : ceux-ci ont des qualités, beaucoup plus qu'ils ne l'imaginent. »

« L'université : une vision et des qualités fondamentales pour les entreprises »

ACTIONS

> PWC est à l'origine, en octobre 2006, du lancement de l'**opération Phénix**, à laquelle participe notamment Paris Sorbonne et qui permet à des étudiants en masters 2 recherche de lettres et sciences humaines de postuler

pour un emploi en CDI dans une grande entreprise, en bénéficiant la première année d'un contrat de professionnalisation.

SIX NOUVEAUX SIGNATAIRES, POUR DE NOUVEAUX DÉFIS



UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE

François GERMINET, président

« Notre partenariat avec Veolia était une évidence, d'autant plus que Veolia Université se trouve à quelques encablures de la nôtre. Aujourd'hui, la formation devient le symbole d'un autre rapport à l'entreprise. L'université se pense vraiment comme partenaire du développement des entreprises, de leur image, de leurs besoins (via les formations initiale et continue), ainsi que de l'avenir et des emplois qui seront créés dans quinze ou vingt ans (via la recherche partenariale). »

« La formation universitaire devient le symbole d'un autre rapport à l'entreprise »

ACTIONS

> Le Master spécialité **management et ingénierie des services à l'environnement**, proposé conjointement par l'UCP, l'université de Marne-la-Vallée et l'école nationale

des ponts et chaussées, bénéficie d'un **partenariat privilégié avec Veolia Environnement** et d'une convention d'apprentissage avec le campus du groupe.



VEOLIA

Antoine FRÉROT, président

« La co-construction de diplômés que nous avons mise en place, en particulier avec l'UCP, nous permet d'avoir 30% de recrutement de cadres issus de l'université - avant tout des scientifiques - du fait de la forte technicité de nos activités. C'est pourquoi je suis très heureux de vous rejoindre : j'ai l'intention d'apprendre beaucoup de choses, et aussi de vous proposer de partager les principes de co-construction qui sont les nôtres. »

« La co-construction de diplômés, clé d'un recrutement universitaire accru »

ACTIONS

> Le jeu-concours **Trophées Performance Veolia** récompense depuis 1998 les travaux les plus innovants réalisés par les étudiants universitaires, d'écoles d'ingé-

nieurs ou de commerce, durant leur dernière année de formation, prix dans lequel **les universitaires français se taillent la part du lion.**